



**HOCKEY DIEPPE-MEMRAMCOOK
RÉUNION DU 30 JANVIER 2022
PROCÈS VERBAL**

Membres présents :

Stéphanie Friolet	Marco Ferron	Dominic Noel
Luc Roy	Ian Girard	Glen Robichaud
Serge Leblanc	Jason Morais	Luc Belliveau
Christian Bossé	Serge Bourgeois	Denis Vautour
Allain Savoie	Patricia Turcotte	Isabelle Girouard
Kevin Carrier	Bruno Godin	

A. OUVERTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Serge Leblanc

Secondé par Patricia

Approuvé unanime

B.

a. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 17 JANVIER 2022

Proposé par Jason

Secondé par Serge Leblanc

Approuvé unanime

b. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 25 JANVIER 2022

Proposé par Kevin

Secondé par Serge Leblanc

Approuvé unanime

C. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL

a. Bas pour Aigles et Panthères

Discussion avec Maritime Sports. Réduction prix avec achat en gros.

(500 = 16.25\$/paires) mais avec augmentation des coûts à partir du 1er février (500 = 17.75\$/paires)

Kevin propose que HDM fait l'achat de 250 paires de bas (blanc) et 250 paires (rouge). Marco seconde. Approuvé unanime.

b. Chandails commandés - la date de livraison prévue est le 13 mars.

Kevin fera des photos promotionnelles avec des joueurs pour ensuite envoyer des cartes de remerciement aux commanditaires et en faire la promotion sur les réseaux sociaux.

c. **Arbitre en chef**

L'augmentation salariale débutera à la saison 2022-2023 suite à sa demande.

D. CORRESPONDANCE - Aucune correspondance

E. RAPPORTS - Réduction des profits en raison de l'annulation des tournois.

F. AFFAIRES NOUVELLES

1. **Mise à jour Covid**

Christian résume les points importants du document "Retour au hockey" de HNB ainsi que ceux de la ville de Dieppe.

2. **Jamboree U7 & U9**

Ceux-ci seront annulés vu les nouvelles restrictions sanitaires de la province.

3. **Suivi réunion extraordinaire**

HNB nous offre une aide financière jusqu'à un maximum de 2500\$ pour déboursier des frais juridiques. HDM a retenu le service juridique d'Enrico Scichilone, Actus Law.

Serge Leblanc discute des rapports de vérifications.

L'avocat propose la vérification des gros achats en premier lieu. Si ceux-ci s'avèrent invalides, les reçus des autres montants pourront être discrédités.

Serge Leblanc propose que l'on fasse une demande de réclamation pour les dépenses jugées non justifiées de la carte de crédit de l'association auprès de Georges Cormier entre 15000\$ et 17000\$ tout en suivant les recommandations de notre avocat. Secondé Marco. Approuvé unanime.

Serge Leblanc est en discussion avec MasterCard afin de déterminer si l'assurance de la carte de crédit peut rembourser les dépenses jugées injustifiées.

Marco propose de faire une plainte à l'encontre de Georges Cormier à la GRC rapportant les faits liés aux dépenses jugées non justifiées de la carte de crédit HDM tout en suivant les conseils de notre avocat. Secondé par Jason. Approuvé unanime.

4. **Présidence**

Ian révèle que la constitution indique que tout poste vacant doit être voté au $\frac{2}{3}$ à l'appui. (article 5.3).

Marco propose à ce que Kevin assume la présidence intérimaire et ce, jusqu'à l'AGA. Luc Belliveau seconde. Kevin s'abstient du vote. Approuvé unanime.

Il est discuté que des allocations per diem par mois devraient être inclus pour les dépenses liées à la carte de crédit. Un comité sera mis sur pied pour établir de nouvelles politiques et de nouveaux paramètres afin d'éviter une situation similaire dans l'avenir.

G. PROCHAINE RÉUNION - fin février

H. AJOURNEMENT - Ian propose l'ajournement à 20h48